

# le service de Médiation familiale



*Existe depuis 1988*

## À CAEN :

37, rue des Boutiques  
14000 CAEN (la Folie-Couvrechef)  
Tél. **02 61 45 17 24**

## À VIRE :

Antenne, Tél. **02 61 45 17 24**

courriel :

**[poleparentalite@aajb.asso.fr](mailto:poleparentalite@aajb.asso.fr)**



Le service de Médiation Familiale est géré par :  
**l'Association des Amis de Jean Bosco**  
Route d'Aunay, le Mesnil de Louvigny,  
BP.82, 14111 LOUVIGNY  
Tél. 02 31 29 18 80 - Fax. 02 31 29 18 89  
Site : [www.aajb.fr](http://www.aajb.fr)

Nos partenaires financiers :



# la Médiation familiale...

communication

écoute

...en cas  
de conflits...

enfants  
parents  
famille

prévention

accords

négociation

...Un espace  
de parole,  
d'écoute...



Le service de Médiation Familiale dépend de  
l'Association des Amis de Jean Bosco

# la Médiation familiale

## C'est quoi ...



### Une démarche volontaire

spontanée ou proposée  
par le juge aux affaires familiales



### Un espace d'échanges et de réflexion



### Plusieurs entretiens

où les personnes sont reçues  
ensemble



### Une recherche de solutions

dans un climat de respect et d'écoute  
en toute confidentialité

Avec l'aide du  
médiateur familial

Tiers neutre, impartial  
et diplômé d'État

## Pour qui ...



Les parents



Les adolescents



Les familles  
recomposées



Les grand-parents  
et leurs enfants adultes



Les fratries adultes

## Pourquoi ...

- Apaiser le conflit
- Restaurer le dialogue
- Prendre des décisions
- Trouver des solutions dans l'intérêt de chaque membre de la famille

- Préserver les relations avec leurs parents, dans cette étape de recherche d'indépendance et d'autonomie

- Organiser un nouveau projet conjugal et familial

- Maintenir les liens grands-parents & petits-enfants

- Prévoir l'avenir des parents âgés, entre autonomie et dépendance
- Aborder les questions liées aux successions